

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Éducation en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

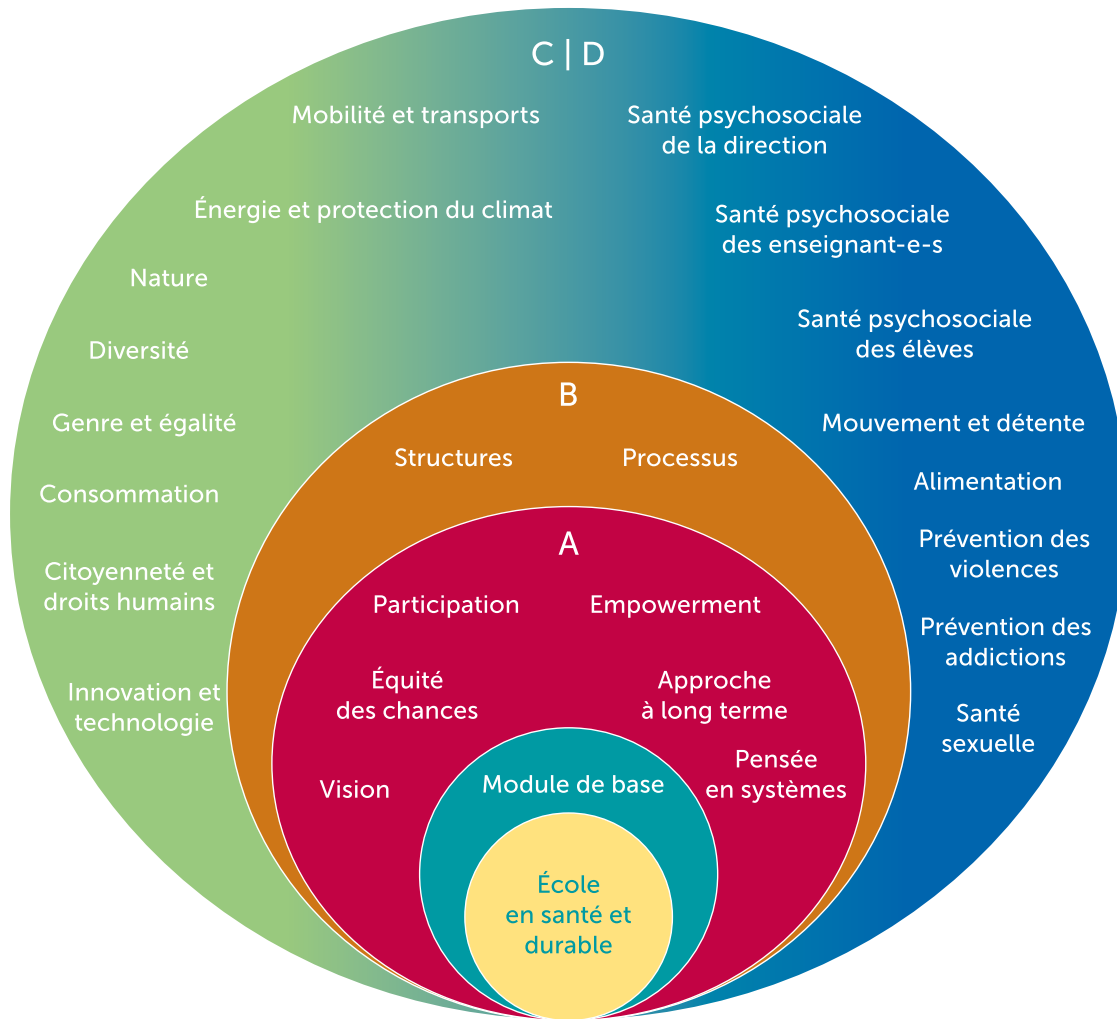
Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.

Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

C.2 Énergie et protection du climat

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Énergie et protection du climat » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement favorisent auprès des élèves le développement de compétences pour le domaine de l'énergie et de la protection du climat (par ex. : compréhension et interprétation des phénomènes climatiques et énergétiques, esprit critique par rapport à la consommation).								
2.	Dans notre école, des opportunités adaptées à ce thème sont créées								
	a. pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes (par ex. : journées/semaines de projet autour de l'énergie, de la protection du climat).								
	b. pour l'apprentissage orienté vers l'action dans des situations réelles (par ex. : échange avec des expert-e-s, visite d'installations de production d'énergie, aide à la construction d'un système photovoltaïque, bilan énergétique pour le bâtiment scolaire).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant l'énergie et la protection du climat (par ex. : énergies renouvelables, changement climatique et santé, consommation)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées au changement climatique, à l'énergie, à la protection du climat ou de la gestion des ressources et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques liées à l'énergie et à la protection du climat, nous consultons des spécialistes externes (par ex. : conseil énergétique, gestion des ressources).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.2 Énergie et protection du climat

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Énergie et protection du climat » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute des différentes positions et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : choix de transports pour les excursions scolaires, chauffage, aération, consommation de papier, qualité de l'air ambiant [CO ₂], événements scolaires climatiquement neutres).								
7.	a. Notre école encourage tous les acteurs de l'école à ménager l'utilisation des ressources et de l'énergie (par ex. : produits issus du recyclage, offre responsable à la cantine, extinction de l'éclairage des salles et des appareils).								
	b. Les élèves participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures.								
	c. Les enseignant-e-s et autres membres du personnel de l'établissement participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures.								
8.	La qualité de l'air ambiant (CO ₂) est régulièrement contrôlée et des mesures d'aération régulière sont mises en œuvre, favorisant ainsi la capacité de concentration des élèves.								
9.	La consommation d'énergie et des ressources est réduite grâce à l'optimisation du fonctionnement de l'école (par ex. : énergies renouvelables, produits respectueux du climat, nouvelles constructions et rénovations, réparations plutôt que remplacement, collecte séparée des déchets, optimisation de l'éclairage et du chauffage, mesures d'économie d'eau, diminution de la température du chauffage).								
10.	Notre école s'implique activement en cas de questions et projets avec des acteurs de la commune en lien avec l'énergie et la protection du climat (par ex. : collecte de vieux papier, clean-up day, utilisation des énergies renouvelables, Cité de l'énergie, Cité du climat).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.1 Participation](#) [A.6 Pensée en systèmes](#) [C.1 Mobilité et transports](#) [C.6 Consommation](#) [D.4 Mouvement et détente](#) [D.5 Alimentation](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Environnement](#) [Interdépendances mondiales](#) [Notre environnement, notre santé \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)